

26 janvier 2023

A une assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton, tenue lundi 26 janvier 2023 à 19 heures.

Étaient présents : poste vacant
poste vacant
Monsieur Alex Gendron
Monsieur Patrick Salvas
Monsieur Philippe Roy
Madame Sylvie Fafard

Était absent: aucun
sous la présidence de Monsieur le maire Léo Benoit.

Est également présente Mme Guylaine Bourgoin, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

L'assemblée spéciale a été convoquée en remettant l'avis de convocation aux membres du conseil municipal le 23 janvier 2023. Un avis public a été publié le 12 janvier 2023.

15-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

16-23

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

REVENUS

Revenus de taxes :

Taxes foncières :	1 365 135.00\$
Taxes d'ordures et assainissement : des eaux usées :	185 185.00\$
Compensation tenant lieu de taxes:	5 000.00\$
Transferts conditionnels :	925 095.00\$
Transferts inconditionnels :	15 000.00\$

Autres recettes de source locale :	<u>166 413.00\$</u>
GRAND TOTAL DES REVENUS :	2 661 828.00\$

DÉPENSES

Administration générale :	422 234.00\$
Sécurité publique :	
308 321.00\$	
Transport :	1 290 842.00\$
Hygiène du milieu :	185 726.00\$
Santé et bien-être :	1 000.00\$
Urbanisme et mise en valeur du terr. :	50 667.00\$
Loisirs et culture :	169 416.00\$
Financement :	8 406.00\$
Autres dépenses et affectations :	<u>225 216.00\$</u>

GRAND TOTAL DES DÉPENSES:

2 661 828.00\$

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que les revenus et les dépenses prévues, pour l'année 2023, soient adoptés selon l'article 954.1 du code municipal.

17-23

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement d'adopter le programme d'immobilisation 2023-2024-2025 selon l'article 953.1, 954 et 957 du code municipal dont copie fait partie des archives de la municipalité.

18-23

PUBLICATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) ET DU BUDGET

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que le budget et le programme triennal d'immobilisations soit distribué dans les résidences de la municipalité et publié sur le site internet de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue.

19-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sylvie Fafard que l'assemblée soit levée à 19h48.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et

greffière-trésorière